Rapport annuel 2024

Caisse de retraite
des musiciens du Canada

Ce rapport est aussi disponible en anglais. Veuillez communiquer avec l'administration de la Caisse pour nous faire savoir si vous souhaitez recevoir ce document et d'autres documents du régime de retraite en anglais.

INTRODUCTION

Bienvenue à notre rapport annuel 2024 de la Caisse de retraite des musiciens. Il présente un aperçu de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2024, et inclut des informations sur la participation au régime, les rentes versées et la gouvernance de la Caisse.

DÉCLARATION DE MISSION

La Caisse a comme mission d'administrer avec diligence les éléments d'actif de la Caisse pour garantir sa viabilité à long terme et prévoir des rentes de retraite optimales en faveur de ses participants et bénéficiaires.

TABLE DES MATIÈRES

1 Aperçu de la Caisse — 2024
2 Message du Conseil de fiduciaires
3 Message du Directeur administratif intérimaire
4 Nouvelles sur la gouvernance de la Caisse
5 Rendement financier de la Caisse
6 Nous vous présentons notre personnel administratif
8 Notre régime de retraite est un régime à prestation cible
9 États financiers de la Caisse
10 Principales classes d'actif
11 Données sur les participants et les prestations
12 Rendement de la Caisse
13 Information

Aperçu de la Caisse — 2024

La Caisse comptait **16 371 participants** au 31 décembre 2024.

16 371

51 millions de dollars ont été versés en 2024 sous forme de rentes de retraite. La Caisse a aussi remis **1,25 millions de dollars** comme prestations de départ et de décès pendant l'année.

51 millions $

Le **taux de rendement global de la Caisse a été de 14,4 %** pour 2024.

14,4 %

Les **cotisations patronales à la Caisse ont été d'environ 10,4 millions de dollars** en 2024, comparées à 10,5 millions de dollars en 2023.

10,4 millions $

Illuminer

Message du Conseil de fiduciaires

CONSEIL DE FIDUCIAIRES
(gauche à droite)

Allistair Elliott
Années comme membre du Conseil,
le 31 décembre 2024 : 1

Grace Huang
Devint membre du Conseil
le 31 décembre 2024

Bernard LeBlanc
Année comme membre du Conseil
le 31 décembre 2024 : 10

Ellen M. Versteeg-Lytwyn,
Présidente du Conseil
Années comme membre du Conseil
le 31 décembre 2024 : 6

William (Bill) J. Stafford
Années comme membre du Conseil
le 31 décembre 2024 : 3

E. Eddy Bayens,
Vice-président du Conseil
Années comme membre du Conseil
le 31 décembre 2024 : 21

En ces temps de perte soudaine, c'est le moment de se rappeler que nous devons faire une pause, réfléchir et de faire le point sur où nous sommes et où nous nous dirigeons.

Le décès récent d'un membre inestimable de notre communauté a provoqué un tel moment. C'est avec une profonde tristesse et gratitude que nous réfléchissons sur la vigueur et la continuité de la Caisse après le décès soudain de notre Directrice administrative Jill Giustino en 2024.

Nous voulons vous assurer que la Caisse de trouve entre des mains solides et capables. Le Conseil de fiduciaire est un ensemble unique composé de professionnels expérimentés en finance, syndicalisme et gouvernance et de musiciens qui comprennent les réalités vécues par nos participants. Cette combinaison rassure que les décisions sont prises avec notre coeur et notre expertise, gardant vos intérêts au centre de notre réalité.

Comme un orchestre bien formé, chaque participant du Conseil apporte sa propre part à la performance, guidé par une partition partagée : la santé à long terme de votre rente de retraite. Les assises que nous avons construites ensemble sont solides et notre vision de l'avenir est translucide.

Il s'agit surtout de réfléchir – de harmonisant nos instruments, en quelque sorte – pour nous assurer que nous sommes prêts pour le prochain mouvement. Nous sommes emballés par les participants actuels et la voie à prendre. Avec votre soutien continu et votre confiance, nous continuerons de jouer en harmonie.

Avec appréciation,

LE CONSEIL DE FIDUCIAIRES

Message du Directeur administratif intérimaire

Chers participants du régime,

Dans un monde où le changement est souvent la seule constante – dans les marchés, les économies et dans la vie – la vigueur d'un organisme se situe au niveau de son adaptabilité tout en demeurant ancré dans les objectifs. Je suis fier de dire que notre Caisse continue de suivre cette voie.

Les événements récents, particulièrement le décès soudain de notre directeur administrative et amie, Jill Giustino, nous ont tous forcés à faire une pause et à réfléchir. Ce sont dans ces moments que la valeur de la stabilité devient très translucide. Je désire vous rassurer que la Caisse demeure sur une base solide : une gouvernance solide, des placements disciplinés et une connaissance profonde des besoins de notre communauté. Nous continuons de respecter nos engagements à long terme, même dans un contexte économique en pleine effervescence.

Le monde de la finance peut se transformer – les taux d'intérêt, l'inflation, l'incertitude mondiale – mais nos principes demeurent solides. Notre stratégie est fondée non pas sur la chasse aux tendances, mais sur les bases fondamentales : une gouvernance solide, des placements disciplinés et une profonde connaissance des besoins de notre communauté.

Nous sommes privilégiés de compter sur une équipe de leadership et un Conseil qui nous appportent une expertise technique et une réelle connexion aux vies et carrières de nos participants. Cet alignement nous assure que la Caisse demeure pertinente, résiliente et centrée.

Comme une section rythmique solide dans un orchestre, la Caisse est conçue pour offrir la continuité en établissant la mesure, le rythme et en soutenant chaque note de votre parcours. Nous anticipons l'avenir avec confiance, sachant que les assises construites sont solides et qu'elles passeront l'épreuve du temps.

PAUL VERSTEEG-LYTWYN
Directeur administratif intérimaire

Paul Versteeg-Lytwyn
Directeur administratif intérimaire

Fondation

Nouvelles sur la gouvernance de la Caisse

Fidèles à la mission de la Caisse d'administrer le Régime avec prudence, les fiduciaires se sont engagés dans un examen profond des risques auxquelles est confrontée la Caisse.

La gouvernance de la Caisse commence avec la déclaration de mission de la Caisse : administrer le régime avec prudence, pour en assurer la viabilité à long terme dans le but de fournir les meilleures prestations de retraite aux participants du régime et à leurs bénéficiaires.

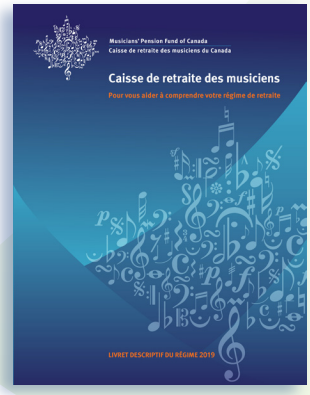

Passez à la page du livret explicatif du site Web de la Caisse à **www.mpfcanada.ca/fr/summary-plan/** et cliquez sur **« Télécharger le PDF »** pour en savoir davantage sur le régime.

Il est notoire qu'avec l'âge de la Caisse, elle devienne plus vulnérable aux facteurs de risque comme la volatilité du rendement sur les placements et les taux d'intérêt en constante mutation.

Comme première étape, les fiduciaires se sont rencontrés récemment pour discuter des moyens à leur portée pour réduire les principaux risques en vue d'assurer la viabilité à long terme du régime. Les prochaines étapes incluent l'examen des répartitions cibles d'actifs de la Caisse pour en assurer la stabilité.

Les fiduciaires procèdent aussi aux évaluations actuarielles annuellee en vue d'en faire le dépôt, dans la mesure du possible. Les prochaines étapes incluent l'examen des répartitions cibles d'actifs de la Caisse pour en assurer la stabillté.

Les fiduciaires procèdent aussi aux évaluations actuarielles annuelles dans le but d'en faire e dépôt lorsque cela est possible. Les fiduciaires ont autorisé une méthode d'évaluation des actifs qui s'ajuste graduellement à la valeur marchande. Selon une technique de lissage, la pleine valeur des fluctuations de valeur marchande n'est pas reconnue dans une seule année, elle est plutôt lissée sur cinq ans.

En dernier lieu, la solide situation financière actuelle de la Caisse par suite de plusieurs années positives du rendement de l'actif de la Caisse a entraîné un excédent pour nous aider à affronter les moments turbulents à venir.

Volatilité actuelle des marchés et incidences sur la Caisse

La décision prise par les fiduciaires d'entreprendre la diminution du risque arrive à point, car nous faisons face à un contexte de marché volatil. Le risque de volatilité boursière est un risque majeur auquel fait face la Caisse et il doit être géré pour assurer la santé de la Caisse.

Désignation des prestations cibles du régime.

Pour répondre aux défis financiers en évolution, les fiduciaires ont adopté une autre façon pour réduire le risque, soit la gestion du risque par la transition de la Caisse à une désignation de prestation cible. Cette modification est surtout au niveau du nom, mais elle représente notre approche proactive pour gérer les manques à gagner potentiels qui pourraient survenir dans un environnement de marché boursier volatil.

Nous continuerons de tenir les participants au courant des mesures entreprises pour assurer la santé à long terme de la caisse.

Nous espérons que le présent rapport annuel offre des aperçus inestimables sur nos opérations et les efforts dévoués de notre équipe. Votre soutien et votre confiance sont essentiels à notre succès, et nous nous engageons à vous servir avec intégrité et excellence.

Rendement financier de la Caisse

La loi sur les retraites prescrit que les fiduciaires doivent obtenir une évaluation actuarielle au moins tous les trois ans, effectuée par un tiers actuaire indépendant.

L'évaluation a pour but de déterminer la situation financière du régime et de vérifier que le régime est adéquatement provisionné. Les résultats de l'évaluation sont déposés auprès de l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF).

Le *rendement financier* représente la comparaison de l'actif au passif qui est le coût des avantages de retraite. Cela diffère des informations fournies par les états financiers du régime, lesquels révèlent seulement les fluctuations de l'actif d'une année à l'autre.

L'évaluation actuarielle détermine aussi si les cotisations annuelles sont suffisantes pour payer les rentes acquises chaque année. Comme l'espérance de vie des participants, des retraités et des bénéficiaires augmente, les rentes deviennent plus chères puisque le service des rentes s'étale sur une période plus longue. Nous anticipons que le coût des rentes continuera d'augmenter, vu les progrès considérables sur l'espérance de vie. L'évaluation actuarielle prend en compte les améliorations de mortalité.

Les évaluations actuarielles utilisent de nombreuses hypothèses sur l'avenir, incluant le taux de rendement anticipé, les taux de mortalité, l'âge à la retraite, le nombre de participants envisageant la retraite et ayant un conjoint au moment de la retraite, etc. La loi prescrit qu'une évaluation soit exécutée au moins tous les trois ans, car les résultats réels diffèrent des hypothèses prises en compte. Les fiduciaires doivent être mis au courant de ces différences pour identifier quels changements apporter, le cas échéant, pour assurer la santé financière continue de la Caisse. Les fiduciaires s'intéressent vivement aux résultats de chaque évaluation actuarielle.

ACTIF ACTUARIEL COMPARÉ AU PASSIF ACTUARIEL

Au 1er janvier 2024*

* Dernière évaluation déposée

L'actif de la Caisse est composé des sommes qui sont utilisées pour verser les rentes de retraite. Les taux de rendement de la Caisse sont les pourcentages de hausse ou de baisse de l'actif de la Caisse selon les résultats des placements. Tout en étant des mesures financières importantes, elles ne sont pas la seule préoccupation des fiduciaires. Les fiduciaires doivent aussi s'appuyer sur la comparaison de l'actif de la Caisse au passif de la Caisse. Le passif de la Caisse représente les coûts des prestations.

Nous vous présentons notre personnel administratif

EN SOUVENIR : **JILL GIUSTINO**

À la fin de 2024, la Caisse a perdu notre directrice administrative bien-aimée, Jill Giustino, dont les 37 années de service dévoué dans divers rôles ont laissé une marque indélébile. Jill a apporté beaucoup de chaleur, intégrité et expertise à son travail pour assurer le succès continu de la Caisse et son empathie envers les participants que la Caisse dessert.

Le leg de professionnalisme et de compassion de Jill continue d'inspirer et de soutenir le personnel aux bureaux de la Caisse.

LISA DEWITT

Directrice du traitement des données

Années à la Caisse au 31 décembre 2024 : 24

Lisa assume la responsabilité du traitement des opérations quotidiennes du service de traitement des données. Elle collabore étroitement avec les diverses sections locales pour résoudre les différends et s'assurer que les conventions collectives sont reflétées avec précision dans le système de la Caisse. Lisa produit aussi des rapports pour vérifier que les contrats sont traités avec précision et que les musiciens reçoivent les droits à retraite appropriés. Parmi ses tâches annuelles importantes figurent la production et la mise à la poste de relevés de retraite en plus du remboursement des cotisation inadmissibles.

Faits personnels sur Lisa : Lisa aime passer du temps de qualité avec son mari et sa famille étendue, surtout lorsqu'il s'agit de préparer des repas et et de recevoir chez elle.

« J'aime les diverses tâches de mon poste – il n'y a pas deux jours pareils, et il y a toujours quelque chose de nouveau à apprendre ou à faire. Mais avant tout, c'est le milieu positif et soutenu de la CRM Canada qui enrichit les jours passés au travail. »

PREESIN DOORGANAH

Adjointe, Prestations de retraite

Années à la Caisse au 31 décembre 2024 : 1

Preesin collabore directement avec les participants pour traiter la paperasse et les traitements – qu'il s'agisse d'une demande de rente, d'une demande de paiement ou de prestation de décès, ou de trouver des réponses aux demandes d'information après la retraite. Qu'il s'agisse de répondre aux demandes d'assistance dans le processus des demandes de rente de retraite, Presin s'assure que son travail est informatif, en douceur et bien soutenu.

Faits personnels sur Preesin : Voyageuse passionnée et enthousiaste de la bonne bouffe, Preesin recherche cnstamment les nouvelles destinations et les saveurs – que ce soit à l'étranger ou sur la scène culinaire vibrante de Toronto.

« J'adore travailler à la Caisse et pouvoir soutenir les participants en simplifiant ce qui est souvent un processus compliqué, en rendant le travail moins ardu et plus simple lorsqu'il s'agit d'une demande de rente. »

JOSEPHINE HITIMANA

Réceptionniste bilingue

Années à la Caisse au 31 décembre 2024 : 8

Josephine assume la responsabilité du service à la clientèle aux participants de la Caisse en français et en anglais. Elle accueille aussi les invités qui se rendent à l'administration de la Caisse et traduit les lettres et courriels reçus en français.

Faits personnels sur Josephine : Josephine adore lire, écrire, chanter et voyager. Elle aime aussi passer du temp avec sa famille et ses amis.

« J'aime aider les participants de la Caisse dans la langue de leur choix (français et anglais) et vise à effectuer mes tâches quotidiennes avec brio pour remplir la mission de la MRC Canada, soi t « administrer le Régime de façon prudente pour en assurer la viabilité à long terme afin de fournir les meillleures prestations de retraite aux participants et bénéficiaire de la Caisse. »

Composition

HUMBERT MARTINS

Directeur, Prestation s de retraite

Années à la Caisse au 31 décembre 2024 : 43

Humbert assume la responsabilité du processus de demande de prestation de retraite et du versement des prestations de retraite aux participants et bénéficiaires. Il répond aussi aux questions des participants au sujet de leur statut au sein de la Caisse ou du processus de demande de rente de retraite.

Faits personnels sur Humbert :
Humbert adore partager son temps avec sa famille, particulièrement sa nièce et ses neveux et à jouer à des jeux de société et aux cartes. Il adore lire, surtout durant ses déplacements pour son travail, tandis qu'il utilise les transports en commun. Humbert adore aussi aller au cinéma avec sa famille et ses amis.

« J'adore aider les participants pour leurs prestations de retraite qu'ils ont accumulé en travaillant comme musiciens et leur fournir des informations dont ils ont besoin pour faire un choix éclairé sur le type de prestation qu'ils recherchent pour leur retraite. J'aime aussi travailler avec des gens intéressants à l'administration de la Caisse pendant de nombreuses années. »

NADIA CHAMALE

Traitement des contrats

Années à la Caisse au 31 décembre 2024 : 6

Nadia assume la responsabilité du traitement des chèques des participants. Cela inclut l'entrée des données, le traitement des données, l'examen des conventions collectives, l'examen des codes de l'industrie et le maintien des registres d'employeurs. Elle s'asure aussi que les cotisations de retraite et les contrats sont traités efficacement.

Faits personnels sur Nadia : Nadia aime voyager, le cinéma, la musique et la lecture. Elle adore s'occuper de son fils avec son mari et aime beaucoup passer du temps de qualité avec sa famille et ses amis.

« Les moments passés à la Caisse de retraite des musiciens sont très enrichisssants, surtout grâce au travail essentiel d'entrée des données et du traitement des données qui remplit mes jours. J'aime la précision requise pour traiter toutes les informations des musiciens, sachant que chaque détail que j'ai entré ont une influence directe sur leur avenir. Le travail en équipe avec mes collègues rend mon travail encore plus intéressant. Nous sommes toujours prêts à nous aider les uns les autres. »

PAUL VERSTEEG-LYTWYN

Directeur administratif intérimaire

Années à la Caisse au 31 décembre 2024 : 21

À titre de directeur administratif intérimaire, Paul utilise sa vaste expérience comme Chef de bureau pour administrer la Caisse. Il se dévoue pour faire avancer la mission en vue d'assurer la viabilité à long terme de la Caisse et les prestations de retraite des participants. Il s'occupe de toutes les opérations, y compris le personnel administratif, et travaille étroitement avec le Conseil pour fournir du soutien aux fiduciaires.

Faits personnels sur Paul : Paul aime voyager, regarder ou participer à des sports et aller soutenir les artistes locaux. Il aime aussi passer du temps chez lui avec sa copine, Erin, et leurs deux chats, Buddy et Cosmo.

« Ce que j'aime le plus dans mon travail chez CRM Canada sont la culture et le personnel. Les directeurs administratifs antérieurs ont laissé un leg de gentillesse et de travail acharné qui se continue et, avec l'excellent personnel que nous avons, je suis très emballé pour l'avenir de la Caisse. »

Notre régime de retraite est un régime à prestation cible

L'actif du régime est investi dans un portefeuille diversifié, comme l'illustre le tableau ci-contre.

COMPOSITION DE L'ACTIF
Au 31 décembre 2024

%	
11,6	Actions canadiennes
22,6	Actions internationales
10,0	Actions de sociétés fermées
15,0	Instruments à taux fixe
14,1	Dette privée
4,1	Hypothèques
11,4	Immobilier
10,4	Infrastructure
0,8	Encaisse

Avec ce type de régime, votre rente de retraite est calculée en vertu d'une formule établie qui est fondée sur les cotisations reçues des employeurs en votre nom. Elle est aussi fonction de votre âge au moment de votre retraite et du type de rente réversible que vous choisissez.

Les cotisations sont négociées par l'American Federation of Musicians / la Fédération canadienne des musiciens (FAM / FCM) et leurs sections locales et elles sont intégrées dans le texte des ententes collectives. Comme les cotisations sont négociées par entente collective, si l'actif de la Caisse ne suffit pas à absorber le coût des prestations de retraite actuelles ou futures, il est impossible de négocier des cotisations additionnelles des employeurs pour combler le déficit. Donc, selon la loi sur les retraites et la réglementation du régime, les fiduciaires doivent apporter, au besoin, des changements aux rentes de retraite promises sur la base de la viabilité financière.

L'actif de la Caisse est détenu en fiducie par un dépositaire indépendant conformément à la loi sur les retraites. La Caisse est investie dans un portefeuille diversifié d'éléments d'actif administré par des gestionnaires des placements professionnels.

Le régime respecte la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et les diverses lois sur les prestations de retraite dans tous les coins du pays.

Coordonnées du régime
Passez à la page du livret explicatif du **site Web** de la Caisse à **mpfcanada.ca/fr/summary-plan/** et cliquez sur **« Télécharger le PDF »** pour en savoir davantage sur le régime.

Articulation

États financiers de la Caisse

Les fiduciaires sont tenus par la loi d'avoir des états financiers vérifiés de la Caisse tous les ans. Voici un sommaire des résultats préliminaires et peuvent changer.

ÉTAT FINANCIER SOMMAIRE

En milliers de dollars	31 décembre 2024
Actif net disponible pour les prestations au début de l'année	**969 874**
Augmentation de l'actif net :	
Revenu de placement total	17 728
Gains réalisés à la vente des placements	94 824
Gains non réalisés	22 741
Cotisations patronales	10 413
Augmentation totale de l'actif net	**145 706**
Diminution de l'actif net :	
Rentes de retraite mensuelles	51 058
Prestations de décès	181
Prestations de cessation de participation et transferts	1 637
Frais du régime	4 873
Diminution totale de l'actif net	**57 749**
Actif net disponible pour les prestations, fin de l'année	**1 057 831**

Principales classes d'actif

Taux de rendement sur douze mois et cinq ans au 31 décembre 2024.

INSTRUMENTS À TAUX FIXE*

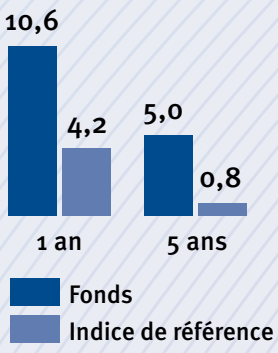

ACTIONS CANADIENNES

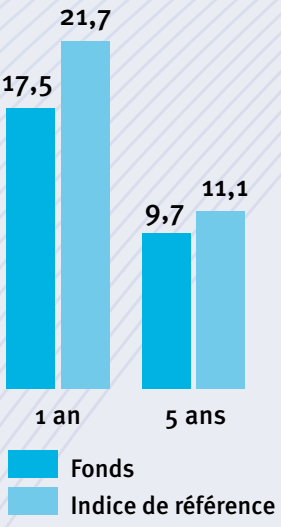

ACTIONS INTERNATIONALES

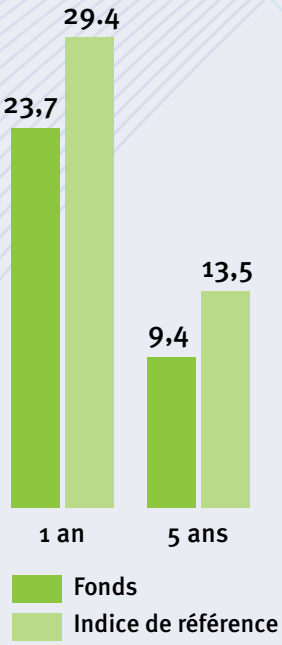

Remarque – « s.o. » renvoie au fait que certaines classes de placement existent au sein de la Caisse depuis moins de cinq ans.

* Obligations, dette privée et hypothèque

ACTIONS DE SOCIÉTÉS FERMÉES

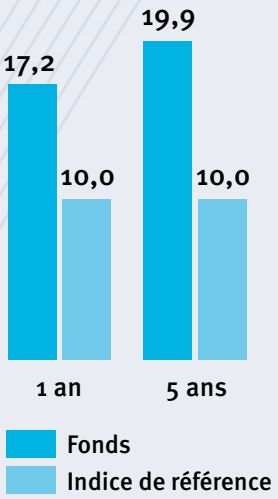

IMMOBILIER

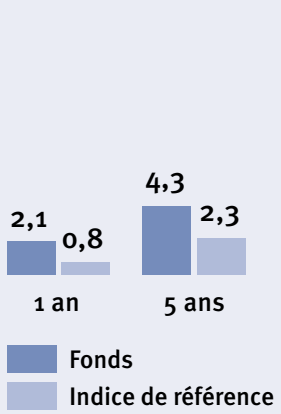

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIVALENTS

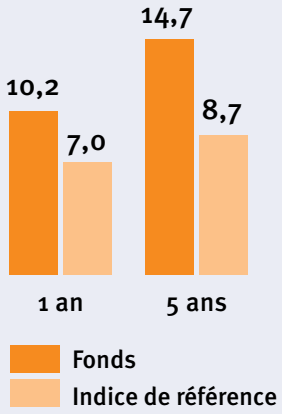

ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS

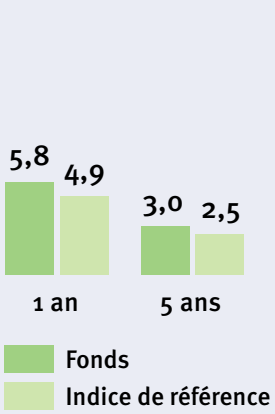

Données sur les participants et les prestations

SOMMAIRE DES PARTICIPANTS

Au 31 décembre 2024	2024	2023	2022
Actifs	4 806	4 791	4 793
Retraités et bénéficiaires	4 109	4 066	3 964
Rentes acquises différées	7 456	7 458	7 545
Total	16 371	16 315	16 302

Le nombre de participants est fondé sur les données préliminaires et peut changer.

PRESTATIONS VERSÉES

Au cours des trois dernières années, les prestations suivantes ont été versées :

En milliers de dollars*	2024	2023	2022
Rentes de retraite	51 044	50 000	48 400
Prestations de départ et de décès en une somme forfaitaire	1 252	1 200	3 300

* Les totaux de 2024 sont approximatifs et pourront être confirmés après avoir terminé la vérification de 2023.

La Caisse a versé environ 52,3 millions de dollars de prestations en 2024.

SOMMAIRE COMPARATIF DES PARTICIPANTS DU RÉGIME

Au 31 décembre de l'année notée plus bas.

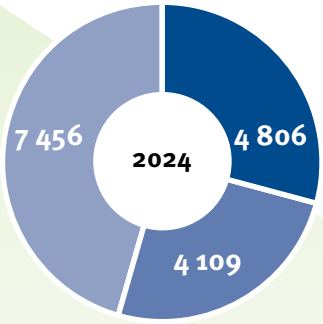

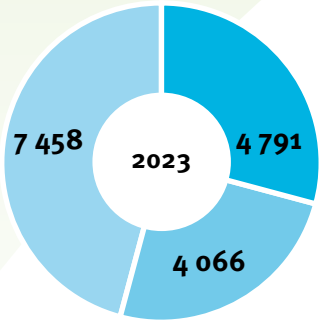

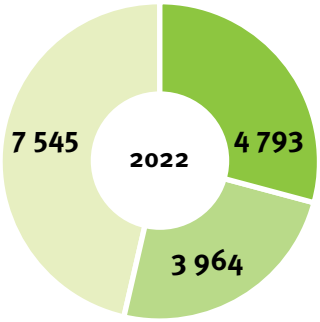

PRESTATIONS VERSÉES

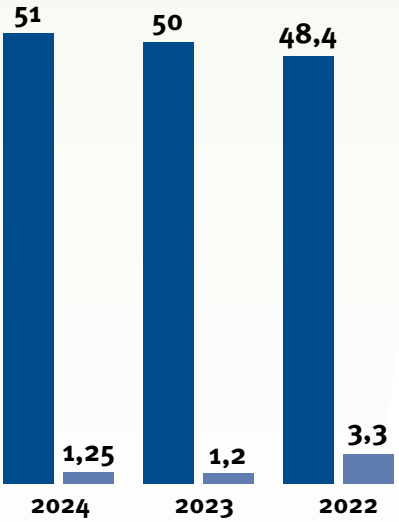

En millions $

Rentes de retraite

Prestations de départ et de décès en une somme forfaitaire

2024 2023 2022

Actifs

Retraités et bénéficiaires

Inactifs avec droits acquis

Rendement de la Caisse

Le rendement total de la Caisse pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 a été de 14,4 % – le rendement de l'indice de référence de la Caisse a été de 13,5 %.

Au moment d'évaluer le rendement d'un placement, il est important de le comparer à un indice de référence approprié.

Le conseil de fiduciaires doit, en vertu de la loi, rédiger un Énoncé des politiques et procédures de placements (EPPP). Les indices de référence utilisés dans le tableau suivant sont les indices établis dans l'Énoncé de la Caisse. Un exemplaire de l'Énoncé des politiques et procédures de placements *(publié en anglais seulement)* est offert sur demande écrite à l'Administration de la Caisse.

Le graphique en barres à droite illustre le rendement total de la Caisse comparé à l'indice de référence pour l'année terminée le 31 décembre 2023 et les cinq années terminées à la même date.

DÉFINITION DES INDICES DE RÉFÉRENCES :

Un indice de référence est une norme utilisée pour mesurer le rendement d'une classe d'actif particulière.

CLASSE D'ACTIF	INDICE DE RÉFÉRENCE
Instruments à taux fixe	Indice obligataire universel FTSE TMX Canada
Encaisse et équivalents	B. Trésor de 91 jours FTSE TMX Canada
Actions canadiennes	Indice Composite S&P/TSX
Actions internationales	MSCI mondial (CAD)
Actions de sociétés fermées	Rendement absolu de 10 %
Immobilier	IPC + 4 %
Infrastructure	IPC + 5 %
Total des fonds	**Composé des indices ci-dessus**

RENDEMENTS DES PLACEMENTS

Au 31 décembre 2023

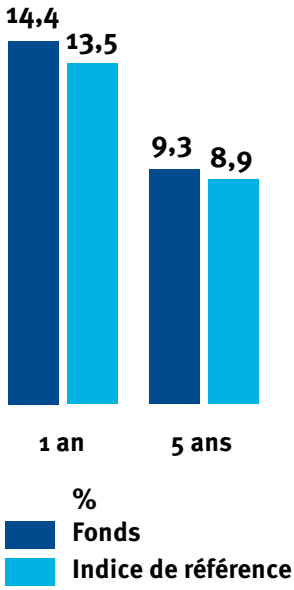

Information

COMMENTAIRES / PLUS D'INFORMATION

Veuillez envoyer vos questions, commentaires et remarques sur votre rapport annuel ou tout autre sujet sur la Caisse de retraite à :

Caisse de retraite des musiciens du Canada
200, boul. Yorkland
Bureau 605
Toronto (Ontario) M2J 5C1

Téléphone : 416.497.4702
Sans frais : 1.888.462.6666
Courriel : info@mpfcanada.ca

Passez à notre site Web pour plus d'information sur la Caisse et le régime et obtenir les réponses à vos questions : www.mpfcanada.ca.

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Les fiduciaires anticipent pouvoir maintenir la Caisse indéfiniment. Néanmoins, ils ont le droit, en vertu des lois applicables, de changer ou d'annuler l'un ou l'autre ou la totalité des rentes de retraite versées en vertu de la Caisse en faveur des participants actifs ou retraités et leurs survivants et personnes à charge.

La présente publication a été rédigée au nom des fiduciaires de la Caisse de retraite des musiciens du Canada. Elle fournit un sommaire des informations sur le régime en termes clairs. La présente publication n'a pas comme objectif de fournir des conseils. En cas de divergence entre le présent document et les documents juridiques qui régissent la Caisse, ce sont les documents juridiques qui s'appliqueront.

Conception : Ledden Design iT

Caisse de retraite des musiciens du Canada
200, boul. Yorkland, Bureau 605
Toronto (Ontario) M2J 5C1

Juin 2025